

Bilan Projet d'immersion à l'EHPAD du BOURG NOUVEAU avec les classes de CAP ATMFC

Dans le cadre d'un partenariat entre le lycée Jean Hyppolite et la résidence Bourg Nouveau, les élèves de 2ème année CAP ATMFC ont pu bénéficier d'une immersion professionnelle leur permettant d'appréhender plus facilement les exigences du monde du travail.

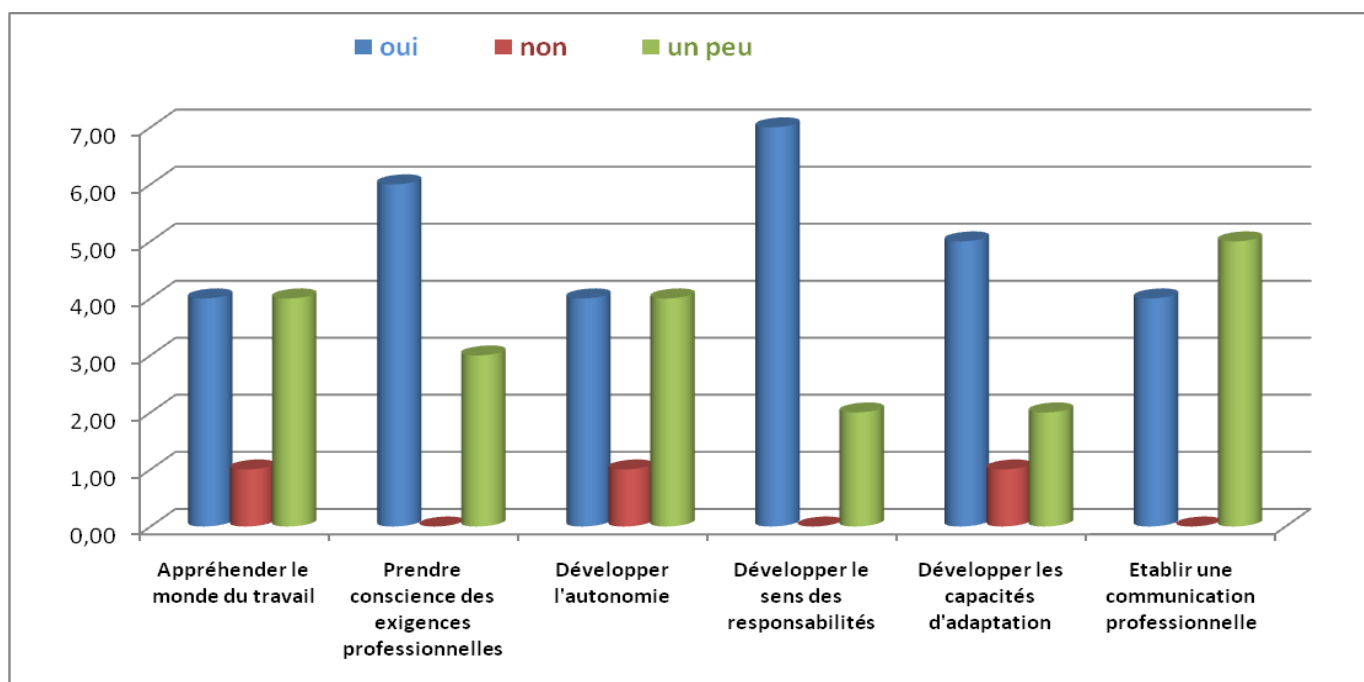
Cette expérience s'est déroulée entre la mi-septembre 2018 et la mi-janvier 2019. Elle s'est achevée par un goûter de nouvelle année avec la réalisation de galettes des rois par les élèves, servies sur place le **vendredi 25 janvier 2019**.



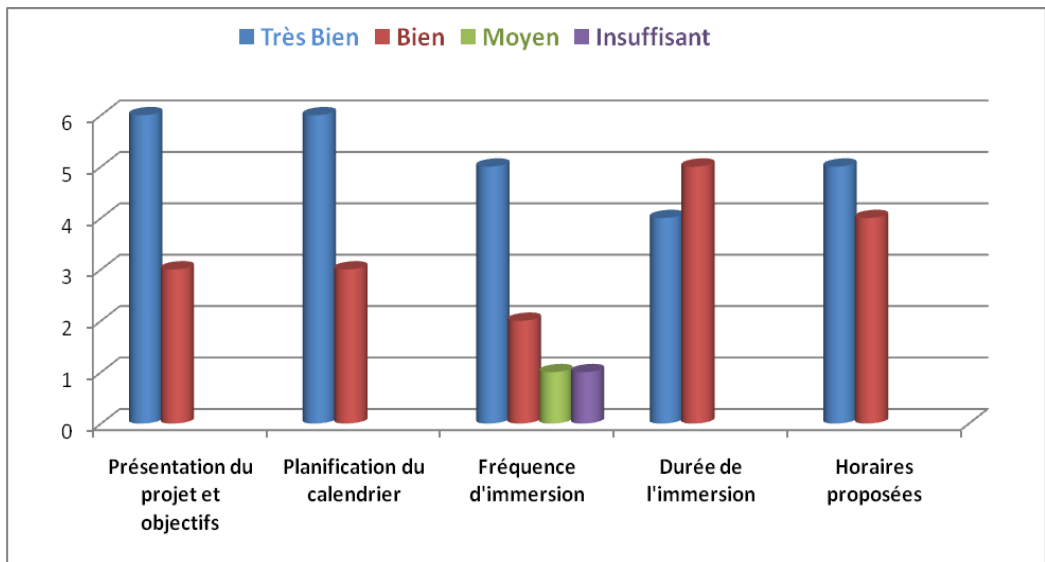
Ce projet a fait l'objet d'une enquête d'évaluation auprès des élèves et des personnels de la structure d'accueil. **En voici le bilan.**

1. Enquête auprès des élèves de 2ème ATMFC

Dans un premier temps, nous avons cherché à vérifier que **nos objectifs avaient été atteints**. Comme le montre le graphique ci-dessous, ce projet a permis aux élèves de développer leur autonomie et de réaliser le niveau d'exigences professionnelles. En revanche, il nous renseigne aussi sur **les difficultés de communication que peuvent rencontrer nos élèves**.



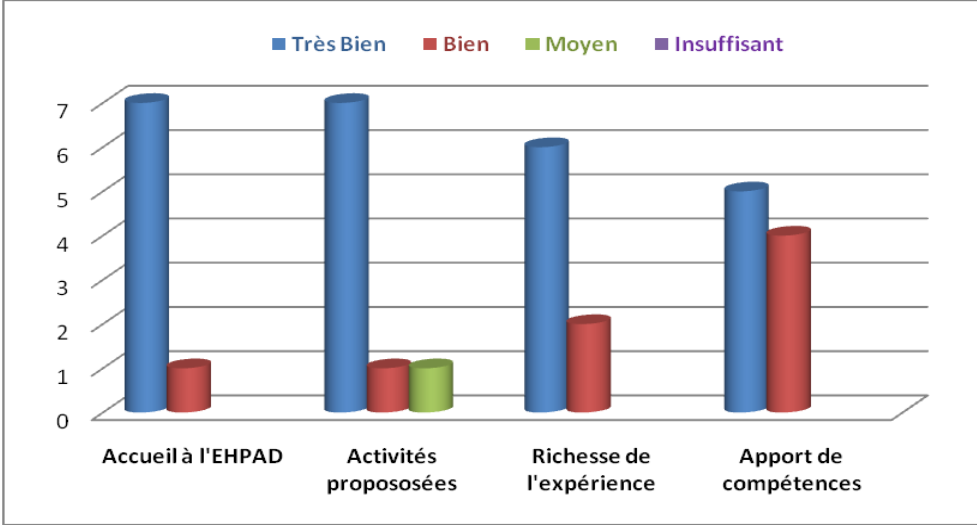
Ensuite nous avons souhaité évaluer **l'organisation** afin d'améliorer nos actions.



Pour une première tentative, l'organisation du projet est globalement satisfaisante. Le renouvellement de ce projet nous permettra :

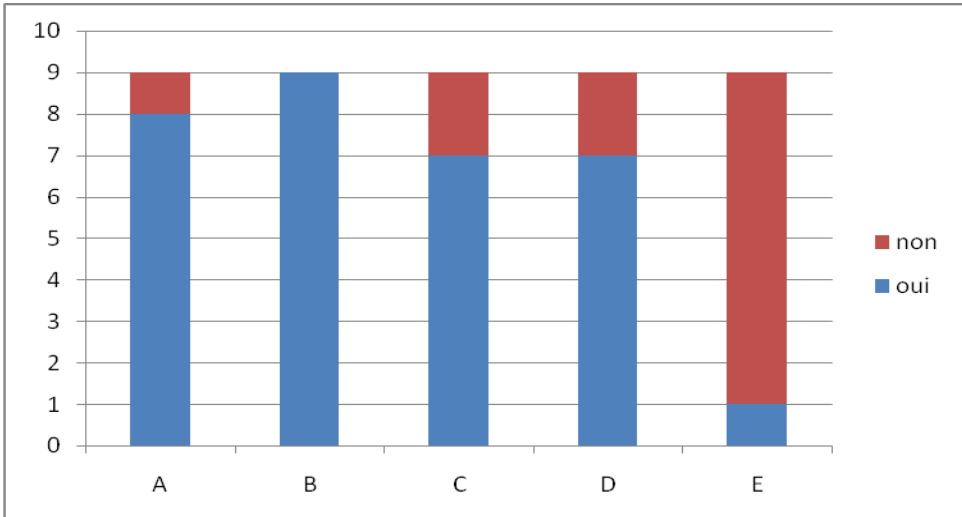
- d'affiner le calendrier des actions et leur durée
- d'améliorer la communication autour des bénéfices attendus.

Enfin, le déroulement des actions est également satisfaisant puisque le graphique ci-dessous montre que l'accueil et les activités proposées ont permis de toute évidence des échanges riches.



2. Une enquête d'évaluation auprès du personnel de l'EHPAD

Cette enquête a été distribuée auprès des personnels qui ont accueilli les élèves. Sur les neuf personnels concernés par l'accueil, huit pensent qu'il est intéressant pour leur profession d'accueillir des stagiaires . En outre, ces personnels semblent globalement satisfaits de l'expérience que ce soit au niveau de l'intégration des élèves ou de leur participation dans les tâches à réaliser.



Légende :

A : Le stagiaire s'est assez vite intégré, il a compris les consignes.

B : Le stagiaire m'a aidé à la réalisation des tâches à accomplir.

C : J'ai régulièrement confié au stagiaire une tâche précise à réaliser.

D : J'aime recevoir des stagiaires, cela me permet de réfléchir à mes pratiques.

E : L'accueil du stagiaire m'a pris trop de temps pour expliquer l'activité à réaliser.

⇒ Le bilan global de ce projet est positif, tout le monde semble en ressortir gagnant.

Les élèves, un peu réticents au démarrage, ont regretté de ne pas avoir eu assez d'échanges avec les résidents. Et en fin de compte, ils sont unanimes quand il s'agit de recommander ce genre de projet à leurs camarades et huit élèves sur neuf recommenceraient ce projet si c'était à refaire.

Enfin huit personnels sur les neufs concernés par le projet seraient prêts à renouveler l'expérience.

La réussite de ce projet repose également sur la qualité d'accueil et d'échange de l'animatrice de la résidence, qui a su être à l'écoute de nos objectifs et qui a fait preuve de compréhension face à nos contraintes.

Ce bilan devra être complété après l'immersion des élèves de 1^{ère} année. Celle-ci va se dérouler courant mai et sera clôturée par un repas de fin d'année réalisé par les élèves et servis au restaurant pédagogique avec quelques résidents, l'animatrice du Bourg Nouveau et les enseignants organisateurs du projet.

Ce repas, fixé au **Lundi 20 Mai 2019**, fera l'objet d'une invitation des différents responsables des deux établissements, Directrice et directrice adjointe de la résidence, Madame le proviseur et le Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques. Ainsi ce sera l'occasion de **rendre officiel le partenariat existant entre les deux établissements et d'acter le renouvellement de ce projet.**



Le groupe de 2^{ème} de CAP ATMFC en compagnie de l'animatrice (à droite)
le jour de la galette des rois (25 janvier 2019)